



**Conseil d'administration  
du Programme  
des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des  
Nations Unies pour la  
population**

Distr.  
GÉNÉRALE

DP/CCF/MCD/1  
3 juillet 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Troisième session ordinaire de 1997  
15-19 septembre 1997, New York  
Point 6 de l'ordre du jour provisoire  
PNUD

PNUD : CADRES DE COOPÉRATION AVEC LES PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

PREMIER CADRE DE COOPÉRATION AVEC L'EX-RÉPUBLIQUE  
YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE (1997-1999)

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
INTRODUCTION . . . . .	1	2
I. SITUATION DU DÉVELOPPEMENT ENVISAGÉE SOUS L'ANGLE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE . . . . .	2 - 11	2
II. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE . . . . .	12 - 16	4
III. STRATÉGIE ET DOMAINES THÉMATIQUES PROPOSÉS . . . . .	17 - 27	5
A. Protection sociale . . . . .	18 - 20	5
B. Éducation . . . . .	21 - 22	6
C. Développement du secteur privé . . . . .	23 - 25	6
D. Gestion de l'environnement . . . . .	26 - 27	7
IV. ARRANGEMENTS DE GESTION . . . . .	28 - 32	7

ANNEXE

Tableau des objectifs de mobilisation des ressources pour l'ex-République yougoslave de Macédoine (1997-1999) . . . . .	9
--	---

## INTRODUCTION

1. Le premier cadre de coopération avec l'ex-République yougoslave de Macédoine présente les grandes lignes de la stratégie approuvée et des domaines d'action pour lesquels les ressources administrées par le PNUD seront utilisées durant la période 1997-1999. Il est le fruit de consultations approfondies entre tous les partenaires locaux et internationaux concernés, notamment le Ministère du développement, d'autres ministères, des organismes publics, des organismes et programmes des Nations Unies, des organismes donateurs multilatéraux et bilatéraux et des organisations non gouvernementales.

### I. SITUATION DU DÉVELOPPEMENT ENVISAGÉE SOUS L'ANGLE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

2. Après avoir fait partie de la République fédérative de Yougoslavie pendant 45 ans, l'ex-République yougoslave de Macédoine a organisé des élections multipartites en novembre 1990, a accédé à l'indépendance le 8 septembre 1991 et est devenue le 181e État Membre de l'Organisation des Nations Unies en avril 1993. D'emblée, l'ex-République yougoslave de Macédoine s'est heurtée à de grosses difficultés pour s'adapter à son nouveau statut d'État indépendant et passer au pluralisme démocratique et à l'économie de marché. Le Gouvernement est sur le point de mettre en place le cadre législatif et réglementaire qui servira de base au nouvel ordre économique et social. Il a notamment adopté des lois concernant l'administration locale, le secteur privé, les relations entre partenaires sociaux, l'investissement étranger, les douanes et les institutions financières, etc. Il devrait aussi lancer prochainement un programme d'ajustement structurel en collaboration avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, mettant notamment l'accent sur les réformes du secteur des entreprises.

#### Pauvreté et moyens durables de subsistance

3. Comme dans d'autres pays de la région, le coût social de la transition politique et économique est élevé : baisse des salaires réels, augmentation du chômage et abaissement des niveaux de vie. En outre, l'ex-République yougoslave de Macédoine a dû faire face à une situation d'instabilité ainsi qu'à des difficultés économiques et sociales dues à l'extrême pauvreté (elle était la république yougoslave la plus pauvre), à l'instabilité de la région, aux sanctions décrétées contre la Serbie et le Monténégro et à l'embargo économique.

4. Le revenu par habitant est tombé de 2 828 dollars en 1991 à 820 dollars en 1994 et le taux de chômage n'a cessé d'augmenter depuis 1990 pour atteindre 30 %. Le nombre d'emplois dans les entreprises publiques et les entreprises d'économie mixte a chuté, passant de 507 000 en 1990 à 396 000 en 1994. En revanche, si le secteur privé ne se développe pas assez vite pour embaucher tous les chômeurs venant des entreprises d'État, le nombre d'emplois dans ce secteur est tout de même passé de 60 000 à 100 000 au cours de la même période.

5. D'après une enquête réalisée en 1990, 35 % de la population vit dans la pauvreté. Toutefois, il faudrait actualiser les indicateurs de pauvreté et mener de nouvelles études dans ce domaine. Le Gouvernement a mis en place divers programmes de protection sociale pour certains groupes de la population comme les personnes âgées, les handicapés et les chômeurs. Le programme

d'assistance aux personnes défavorisées, lancé en 1992 et financé par le budget national, est celui qui se développe le plus rapidement.

### Éducation

6. La crise économique se traduit par des restrictions budgétaires dans le secteur de l'éducation alors qu'il faudrait consacrer davantage de ressources à ce secteur pour que l'ex-République yougoslave de Macédoine puisse mieux répondre aux problèmes que pose le passage à l'économie de marché. Compte tenu de l'évolution de la situation, il risque de se produire des disparités entre les communautés et les régions. Pour atténuer les inégalités les plus criantes des réformes ont été entreprises ces dernières années et d'autres doivent être menées afin que le système éducatif corresponde mieux aux nouveaux besoins du pays.

### Situation des femmes

7. Les femmes constituent 47,3 % de la population (1 937 000 habitants). D'après le recensement de 1994, elles représentent 37 % de la population active, pourcentage qui n'a guère évolué durant la période de licenciements massifs entre 1990 et 1994. Si les femmes sont présentes dans la quasi-totalité des secteurs économiques, 69,6 % d'entre elles travaillent dans les secteurs sanitaire et social. L'analphabétisme (qui touche 5,8 % de la population totale) est plus élevé chez les femmes (8,8 % d'analphabètes) que chez les hommes (2,9 %) et concerne avant tout les femmes âgées de plus de 55 ans.

8. Sur les 120 sièges que compte le Parlement, trois seulement ont été occupés par des femmes lors de l'élection de 1994, et une seule femme siège au Conseil des ministres. Les femmes sont bien représentées dans la fonction publique mais surtout au bas de la hiérarchie et à des postes de niveau intermédiaire.

### Environnement

9. La gestion et la protection de l'environnement comptent parmi les problèmes les plus urgents auxquels doit faire face l'ex-République yougoslave de Macédoine. La pollution atmosphérique, la gestion de l'eau, les déchets toxiques, la conservation de la diversité biologique et la protection et la gestion des forêts sont les principaux dossiers à étudier. La pollution atmosphérique due aux industries lourdes et aux centrales électriques constitue un véritable danger pour la santé, en particulier dans les villes. La sécheresse qui frappe régulièrement le pays et l'aggravation de la pollution de l'eau due aux déchets humains et aux effluents industriels bruts ou insuffisamment traités représentent également une menace pour la population et l'environnement.

10. La mise en oeuvre des lois et des politiques en matière d'environnement héritées de l'ex-Yougoslavie, qui incombe au Ministère de l'urbanisme, de la construction et de la protection de l'environnement ainsi qu'à plusieurs autres ministères, a pâti du manque de ressources. De nouvelles lois sont en cours d'élaboration et un calendrier est en préparation pour l'adoption de normes environnementales compatibles avec celles de l'Union européenne.

11. Un plan d'action national pour l'environnement a récemment été élaboré en vue d'intégrer les politiques et réglementations en matière d'environnement au processus de prise de décisions et aux réformes économiques de sorte que l'environnement devienne partie intégrante de la stratégie globale du pays en faveur du développement.

## II. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE

### Objectifs de l'aide extérieure au développement

12. L'aide fournie par les donateurs bilatéraux et multilatéraux comme la Banque mondiale, le Programme Phare de l'Union européenne, l'Agence allemande de coopération technique, la Agency for International Development des États-Unis (USAID), le British Know-How Fund et plusieurs organisations non gouvernementales est surtout destinée aux activités de déréglementation et de stabilisation de l'économie, aux secteurs financiers et privés, à l'agriculture et à des activités de renforcement des institutions.

### Rôle du système des Nations Unies

13. Depuis mars 1995, l'Organisation des Nations Unies a énormément contribué à renforcer la stabilité politique dans la région et dans le pays grâce à la Force de déploiement préventif des Nations Unies.

### Rôle du PNUD

14. En tant que république de l'ex-Yougoslavie, la Macédoine s'est vu attribuer un CIP au titre du programme de pays du PNUD. Au cours des années qui ont précédé son indépendance, l'ex-République yougoslave de Macédoine a reçu plus de 2 millions de dollars pour des projets ayant trait à l'extraction minière, à la sismologie et au génie parasismique, à la médecine, à la protection de l'eau, à l'énergie solaire et géothermique, etc.

15. À sa quarantième session, en juin 1993, le Conseil d'administration du PNUD a accordé le statut de pays bénéficiaire à l'ex-République yougoslave de Macédoine.

### Enseignements tirés

16. Le cinquième cycle de programmation du PNUD a coïncidé avec l'éclatement de la Yougoslavie et avec l'indépendance de l'ex-République yougoslave de Macédoine. Compte tenu des bouleversements que ces événements ont entraînés, les activités ont été entreprises assez tardivement dans le cycle et ont surtout porté sur quelques projets dans des secteurs divers. Le fait que le Gouvernement ne connaisse pas les méthodes suivies par le PNUD et ses domaines d'activités et que le PNUD ne soit pas présent en permanence au niveau local a eu des répercussions sur l'exécution du programme. En outre, le PNUD n'a pu instaurer que récemment un dialogue approfondi avec le Gouvernement, lequel a permis de définir la stratégie et les domaines thématiques présentés ci-après. La création d'un bureau de liaison et d'un bureau régional d'appui du PNUD à Bratislava facilitera l'échange d'informations avec l'ex-République yougoslave de Macédoine ainsi que la mise au point et la gestion des activités financées par le PNUD durant le sixième cycle.

### III. STRATÉGIE PROPOSÉE ET DOMAINES THÉMATIQUES

17. Le PNUD appuiera et facilitera la transition vers le pluralisme politique et vers une économie de marché plus équitable. À cette fin, il concentrera son aide sur les quatre domaines prioritaires du Gouvernement qui concordent avec les avantages comparatifs qu'offre le PNUD et qui vont de pair avec les objectifs de développement humain durable, à savoir la réduction de la pauvreté et la création de moyens durables de subsistance. Il s'agit notamment :

a) D'appuyer l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques de protection sociale;

b) D'appuyer la formulation et l'application d'une stratégie en matière d'éducation, en coopération avec les autres donateurs;

c) D'appuyer les activités de développement du secteur privé au niveau local et de compléter les activités de gestion économique entreprises par les autres donateurs et le Gouvernement;

d) D'encourager la protection de l'environnement grâce à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un programme Action 21 national.

#### A. Protection sociale

18. Le Gouvernement a montré qu'il était résolu à réduire les coûts sociaux des réformes économiques en mettant en place un système complet de protection sociale. Il reconnaît toutefois qu'il importe d'améliorer l'efficacité et la viabilité financière de son système. En conséquence, il est prévu que le PNUD aide le Gouvernement à élaborer et mettre en place un système de protection sociale plus rentable pour les personnes âgées, les chômeurs et les autres groupes vulnérables de la société. En outre, le PNUD contribuera à renforcer les capacités nationales afin d'actualiser et de surveiller les indicateurs sociaux et de pauvreté. Étant donné son expérience en matière de lutte contre la pauvreté et son impartialité, le PNUD est particulièrement bien placé pour le faire. En ce qui concerne les autres aspects de ce domaine d'intervention, le PNUD collaborera étroitement avec des donateurs comme la Banque mondiale, le Programme Phare de l'Union européenne, d'autres organismes du système des Nations Unies, USAID et l'Agence allemande de coopération technique.

19. Dans ce contexte, le PNUD devrait pousser plus loin son étude des aspects sociaux de la stratégie nationale de développement qu'il aide à mettre au point. Il concentrera son appui sur la stratégie à suivre en matière de ressources humaines et la promotion du développement équitable. Les activités financées par le PNUD seront mises au point en étroite collaboration avec le Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants dans le cadre de son projet régional de lutte contre la pauvreté.

20. Les indicateurs de succès dans ce domaine d'intervention sont entre autres les suivants : a) l'élaboration et la mise en place d'un système de protection sociale viable; et b) la capacité d'élaborer et d'appliquer des indicateurs sociaux normalisés à l'échelle mondiale.

## B. Éducation

21. S'agissant du secteur de l'éducation, il est prévu que le PNUD appuie des activités qui compléteront celles que financent la Banque mondiale, l'Union européenne et d'autres donateurs. Ces activités sont notamment les suivantes : a) élaboration d'une stratégie à long terme afin d'aider à définir les priorités et les réformes nécessaires pour l'établissement d'un système éducatif qui préparera l'ex-République yougoslave de Macédoine aux défis que représentent le pluralisme démocratique et la concurrence dans une économie de marché mondialisée; et b) évaluation de l'enseignement primaire et secondaire en vue de tirer le meilleur parti des ressources publiques, du personnel et de l'infrastructure et de mettre en place un système éducatif qui corresponde mieux aux besoins économiques et sociaux actuels et au plurilinguisme de la population. Le PNUD tiendra compte des progrès réalisés par le Gouvernement dans le cadre de son projet national pour l'innovation et la reconstruction du système éducatif, auquel on doit d'ores et déjà quelques réformes.

22. Les indicateurs de succès dans ce domaine d'intervention sont entre autres l'élaboration de stratégies réalistes et pragmatiques pour l'enseignement primaire, secondaire et universitaire qui prépareront l'ex-République yougoslave de Macédoine aux difficultés économiques et sociales qu'il lui faudra résoudre à l'avenir.

## C. Développement du secteur privé

23. Le développement du secteur privé, et en particulier des petites et moyennes entreprises, est indispensable pour réduire le chômage et la pauvreté, créer des revenus et revitaliser l'économie. Toutefois, pour pouvoir lancer une entreprise, il faut que les hommes et les femmes bénéficient d'un environnement propice et de politiques favorables, qu'ils acquièrent les compétences et l'expérience nécessaires et qu'ils aient accès à un financement. Plusieurs donateurs, comme le programme Phare de l'Union européenne, l'Agence allemande de coopération technique, l'Agency for International Development des États-Unis, le British Know-How Fund et plusieurs organisations non gouvernementales, prêtent déjà une assistance technique et financière, notamment pour la création d'entreprises, et appuient l'élaboration de lois visant à encourager la création de petites et moyennes entreprises. En conséquence, le PNUD, en étroite collaboration avec les autres donateurs, concentrera son appui sur les activités de gestion économique ainsi que sur l'offre de formation et de services consultatifs aux entrepreneurs, en particulier dans les régions les plus pauvres du pays.

24. Il accordera une attention particulière aux femmes entrepreneurs et à la création de petites entreprises, priorité du Gouvernement. Les activités du PNUD dans ce domaine seront définies en étroite collaboration avec le Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants dans le cadre de son projet régional concernant les petites et moyennes entreprises.

25. Les indicateurs de succès dans ce domaine d'intervention sont entre autres la mise en place de services consultatifs et de formation autonomes pour la création de petites et moyennes entreprises et l'appui aux PME.

#### D. Gestion de l'environnement

26. Afin d'aider l'ex-République yougoslave de Macédoine à assurer le suivi de l'application des grandes conventions relatives à l'environnement, le PNUD appuiera l'élaboration d'une stratégie nationale d'investissement dans le secteur de l'environnement ainsi que la formulation et la mise en oeuvre d'un programme Action 21 national. Le PNUD s'emploiera à collaborer avec les ONG au niveau local.

27. Les indicateurs de succès dans ce domaine d'intervention sont entre autres les suivants : a) l'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie nationale d'investissement dans le secteur de l'environnement; b) l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme Action 21 national.

#### IV. ARRANGEMENTS DE GESTION

##### Exécution et mise en oeuvre

28. Dans la mesure du possible, la formule de l'exécution nationale sera le mode d'exécution des projets bénéficiant de l'aide du PNUD en Macédoine, même si l'on s'assurera, selon les besoins, les services des institutions spécialisées des Nations Unies. On offrira aux responsables nationaux de la gestion et des finances des projets une formation appropriée dans le domaine de la tenue des comptes et de l'établissement des rapports afin d'assurer le respect des normes en matière de comptabilité et d'audit. Afin de faciliter la gestion des projets et d'obtenir le maximum d'impact, le PNUD se limitera à un petit nombre de projets.

29. Selon les besoins et en fonction des ressources disponibles, on utilisera les autres modalités d'exécution que sont le programme des Volontaires des Nations Unies, le transfert de connaissances par l'intermédiaire de nationaux expatriés, les services consultatifs internationaux de courte durée et la coopération technique entre pays en développement.

##### Suivi et évaluation

30. On élaborera un rapport triennal pour permettre au Comité de surveillance de la gestion des programmes du PNUD d'évaluer les activités en cours et, si besoin, de formuler des recommandations concernant les ajustements à opérer. Les projets seront soumis aux procédures habituelles du PNUD en matière de suivi, d'évaluation et d'audit, et feront l'objet de rapports intérimaires et techniques, de réunions et de visites sur le terrain.

##### Appui à la gestion

31. Le Centre régional de service (Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants) à Bratislava appuiera le cas échéant l'élaboration, le suivi, la gestion et la comptabilité des projets. On offrira aux responsables nationaux des projets une formation appropriée en matière de tenue des comptes et d'établissement des rapports afin d'assurer le respect des exigences du PNUD en la matière.

Mobilisation de ressources

32. Les ressources de base qu'il faudra mobiliser s'élèvent à 2 393 000 dollars. L'établissement d'un bureau permanent du PNUD dans l'ex-République yougoslave de Macédoine permettra de mener régulièrement des activités de mobilisation de ressources auprès des donateurs, du Gouvernement, des ONG et du secteur privé.



Annexe

TABLEAU DES OBJECTIFS DE MOBILISATION DES RESSOURCES POUR  
 L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE (1997-1999)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Source	Montant	Observations
<b>RESSOURCES DE BASE DU PNUD</b>		
Montant estimatif du report de CIP	751	Y compris la majoration du CIP pour accession récente à l'indépendance.
MCARB 1.1.1	149	Affectation immédiate au pays.
MCARB 1.1.2	De 0 à 66,7 % du MCARB 1.1.1	Cette fourchette est présentée strictement aux fins de la planification initiale. Le montant effectif dépendra de l'existence de programmes de qualité. Tout relèvement du taux maximal dépendra également de la disponibilité des ressources.
Autres ressources	1 388	Conformément à la décision 95/23, par.19.
AEPP/AST	105	
Total partiel	2 393 <sup>a</sup>	
<b>RESSOURCES AUTRES QUE LES RESSOURCES DE BASE</b>		
Participation aux coûts du Gouvernement	—	
Fonds pour le développement durable	—	
Participation aux coûts de tierces parties	—	
Fonds administrés par le PNUD, fonds d'affectation spéciale et autres fonds	—	
Total partiel	—	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 393<sup>a</sup></b>	

<sup>a</sup> Non compris les MCARB 1.1.2 qui sont affectés au niveau régional en vue de leur emploi ultérieur au niveau des pays.

Abréviations : AEPP = appui à l'élaboration des politiques et des programmes; AST = appui aux services techniques; CIP = chiffre indicatif de planification; MCARB = montants cibles pour l'allocation de ressources de base.

-----